ON S'ABONNE

A Cahors, bureau du Journal chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat

sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT:

LOT, AVEYRON, CANTAL, Un an 16 fr.

Trois mois 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 44 fr.

L'abonnement part du 1er ou du 16

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL



au bureau du Journal,

- Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement re-

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.	AVIS IMPORTANT	SERVICE DES POSTES.		
26 Jeudi. s. Etienne. Teyssieu. 27 Vend s. Jean. Cazals, Marcillac. 28 Sam ss. Innocens. St-Paul-Labouffie, Nadailhac.	L'abonné pour un an au Journal du Loc droit a une insertion de 30 lignes d'annonces 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de lignes d'annonces ou 7 de réclames. P.L. le 17, à 8 h. 17' du matin. D. Q. le 24, à 10 h. O' du soir. N. L. le 31, à 2 h. 3' du soir.	a DERN. LEYÉE DE BOÎTE. DÉSIGNATION DES COURTERS. 7 h. 30' du matin Paris, Bordeaux, Toulous 3 t le midi		

L'acceptation du 1e numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 21 décembre 1861.

A l'occasion de la fête de la Noël, le Journal du Loi ne paraîtra pas mercredi prochain.

On lit en tête du Bulletin politique du Moniteur:

« Diverses correspondances, insérées dans mère. les journaux étrangers, persistent avec une incroyable obstination à propager des bruits de modifications ministérielles. Tantôt tel ministre offrirait sa démission, tantôt tel autre personnage aurait refusé, un ministère qui lui était offert, tantôt il y aurait un échange de portefeuilles; tantôt, enfin, le ministre disparaîtrait par la suppression même du département ministériel. Tous ces bruits qu'on colporte au dehors n'ont aucune espèce de fondement. Non seulement rien ne les autorise, mais ils n'ont pas même l'apparence de la réalité, et rien, dans les faits, ne donne à ces inventions l'ombre d'un prétexte.

remaniements ministériels, devenus probables, ont ouvert la voie à des conjectures plus ou l'affirmer jusqu'à ce que le contraire nous soi moins hasardées. Mais aujourd'hui rien n'explique les commérages de la presse étrangère. Depuis le décret du 14 novembre, il n'a pas été une seule fois question de changement ministériel; aucun ministre n'a présenté sa dé- rations sont en réalité une pure trahison contre mission, aucune offre de portefeuille n'a été ces principes religieux et politiques que, comme faite, en un mot, aucune espèce de modification peuple, nous avouons reconnaître et croire. Si n'a été agitée ni dans les hommes ni dans les nous adhérons réellement aux doctrines que nous choses. Če démenti catégorique qui s'applique à tous les bruits répandus sur ce sujet ne suffira-t-il pas à convaincre les feuilles qui ont servi d'écho à ces bruits, qu'elles ne devraient pas abuser plus longtemps de la crédulité de sion de la loi de l'impôt en matière d'enregistreleurs lecteurs? »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 21 décembre 1861.

UN ACCIDENT DE CHASSE (*)

No 14.

CHAPITRE VI. (Suite.)

DIPLOMATIE DE LA BARONNE.

Un moment, au milieu de ces tumultueuses pensées de haine et de jalousie, la conscience éleva la voix. « Il est lâche et indigne, criait-elle, de faire d'un homme sans défiance l'instrument involontaire d'une trahison! » Mais la passion avait des sophismes tout prêts pour étouffer ces scrupules. « Bah! se dit Emilie, c'est pour le bonheur de Robert. N'eussé-je aucun intérêt à séparer le marquis et Gabrielle, mon devoir de sœur me commanderait cette conduite. D'ailleurs, en amour, tout est de bonne guerre. Nous sommes ici deux qui aimons, avec bien autrement d'ardeur que ces tourtereaux qui roucoulent sous les ombrages de Ternoure. Gabrielle sera heureuse avec mon frère; et quant à René, qu'il la déteste, qu'il la méprise, qu'il accepte ensuite mes consolations, et il avouera bientôt que l'amour brûlant d'une femme faite est infiniment préférable à l'insipide tendresse d'une enfant. A nous la victoire, puisque notre cause est la bonne cause, puisqu'en triomphant nous ferons deux couples heureux au lieu d'un!»

(*) La reproduction est interdite.

BULLETIN

La reine Victoria fait preuve de grandeur d'âme, dans la douloureuse épreuve qu'elle vient de subir. A vrai dire, elle trouve beaucoup de consolation, chez ses enfants, particulièrement de la part de la princesse Alice qui a montré la fermeté et le dévoûment les plus héroïques dans ses efforts, pour soulager l'affliction de sa royale

Tous les journaux anglais témoignent le deuil le plus profond, par suite de la mort du prince Albert.

Le message du président Lincoln satisfait peu la presse britannique. Elle ne voit dans ce document que l'inauguration de la guerre. - Le Daily-News, seul, continue à parler dans un sens pacifique : « La guerre entre l'Angleterre et l'Amérique, dit-il, serait, pour la cause de la liberté et du progrès, le plus grand malheur qui puisse arriver. Dans les circonstances actuelles se serait un crime si monstrueux que sa perpé-» Il est arrivé, dans d'autres temps, que des tration devrait être impossible. Nous croyons qu'elle peut être évitée, et nous ne cesserons de prouvé. Ceux qui en ce moment se complaisent dans des assertions violentes sur la certitude de la guerre sont bien coupables. De telles déclaprofessons, notre premier devoir nous oblige à croire à la possibilité de la paix. »

La chambre de Turin a commencé la discusment. Le ministre des finances, doit présenter un expose de la situation financière.

CHAPITRE VII.

TERRIBLES RÉVÉLATIONS.

Un matin que la marquise, son fils et Gabrielle faisaient leur promenade accoutumée, René, qui se senprit place à côté de lui, Gabrielle les précédait en cueillant des fleurs; elle continua sa course et son bouquet sans remarquer d'abord qu'ils ne la suivaient par le parc pour abréger mon chemin. plus. Lorsqu'elle s'en aperçut, elle voulut retourner sur ses pas; mais auparavant elle tenait à joindre à sa récolte quelques roses d'une espèce rare, qu'elle avait admirées la veille dans une partie reculée du parc. Elle s'y enfonça et bientôt s'arrêta devant le rosier avec un cri d'admiration; il était superbe, chargé de fleurs pourpre à demi écloses et d'un parfum délicieux. Dans son empressement à les cueillir, Gabrielle se piqua, et, par un mouvement de colère enfantine, elle vous-même. jeta sur le gazon la branche épineuse qu'elle achevait de détacher.

Elle vit aussitôt, à son grand effroi, un homme la ramasser. C'était Robert de Valbran. Comment se lice, perdiez-vous votre temps à vous cacher derrière trouvait-il là ? Qu'y venait-il faire ? Sans doute il se ces arbres ? cachait dans le taillis quand elle était arrivée, car

Il la salua avec trouble, elle lui rendit son salut en rougissant, puis étendit la main vers les roses.

- « Oh! laissez-les moi! dit-il d'un ton suppliant. - Non; elles sont destinées à... à la marquise.
- Soit! vous la porterez de ma part à Emilie. »

dément le bruit qui avait été répandu de la nomination du général Garibaldi aux fonctions de gouverneur civil et militaire des provinces Napolitaines.

intérêts de la dette étrangère qui doivent écheoir armée? a la fin du mois.

Torre del Greco, par suite de l'éruption du Véquarts des maisons n'existent plus, l'Eglise avec couvertes d'une couche épaisse de soufre et d'an- qu'à l'arrivée du grand-vizir. timoine. La mer s'est retirée à plus de trois mèébulition; tout fait craindre une pluie d'eau tardait encore à venir.

Une conspiration vient d'être découverte à Montréal, elle devait être exécutée le 8 décembre, jour anniversaire des Vêpres Siciliennes. Il s'agissait de faire un massacre général des Sardes dans cette île. - Notre bulletin de l'extérieur denne les détails de cette affaire.

Une dépêche officielle de Vasovie, du 16, dément plusieurs nouvelles transmises par la télégraphie privée, notamment la condamnation de l'administrateur du diocèse de Varsovie et le

Il en détacha une, avec son feuillage et un bouton, puis tira un canif de sa poche, et, avant de rendre d'effroi. J'emporterai dans ma pensée votre image, la branche à Gabrielle, il enleva jusqu'à la dernière plus charmante que jamais, et quand je ne serai point

« Merci, monsieur le comte! dit-elle gaîment. tait un peu las, s'assit dans un bosquet, et sa mère Mais d'où vient que vous êtes ici? Comment y avezvous pénétré?

- La barrière sur la route était ouverte; j'ai pris

- Vous allez au château?

- J'y allais; mais puisque je vous rencontre, je vais m'acquitter ici de ma commission. - Une commission d'Emilie?

- Oui, mademoiselle; elle vous engage à venir demain passer la journée à Olivette, avec l'autorisation de madame la marquise.

- Je la demanderai ; ou, plutôt, venez la solliciter - Veuillez m'excuser, mademoiselle; je pars pour

Montpellier dans une heure et je suis un peu pressé. - Pourquoi donc alors, demanda-t-elle avec ma-

- Je... pardon... ne m'en veuillez pas, maderien ne lui avait fait soupçonner qu'elle ne fût pas moiselle. En vous voyant approcher, je n'ai pu résister au désir...

— De m'espionner?

- Pardon, de vous admirer, ravissante Gabrielle.

- Et maintenant vous allez vous moquer de mon enfantillage, reprit-elle avec une petite moue, en voudra. - Alors permettez-moi d'en garder une, une seule. aspirant de ses jolies lèvres la gouttelette de sang qui brillait sur sa main comme un rubis sur du satin blanc.

M. Ratazzi a offert sa démission des fonctions nombre des prêtres détenus dans la citadelle. de président. Son état de santé ne lui permet Mais, d'autre part, les journaux de Dresde et de pas de siéger en cette qualité. — L'Opinione Breslau, confirment entièrement les faits déjà signalés. La dépêche déclare, en outre, qu'aucune découverte d'armes et de munitions n'a été faite à Varsovie. - Pourquoi donc l'état de siège, les jugements militaires, les transportations, etc., Le ministre des finances du St-Siège annonce puisque, de l'aveu du gouvernement-même, il que les fonds sont prêts pour le paiement des n'y a pas en Pologne l'ombre d'une résistance

Des lettres de Constantinople, du 11 décembre, De nouvelles secousses se produisent encore à disent que la crise est arrivée à son paroxisme. La livre turque étant montée à 350 piastres, suve. Les tristes détails qu'on lira plus loin, don- toutes les boutiques sont fermées, même celles neront une idée de la désolation qui règne dans des boulangers qui refusent de vendre. Les mêce pays, où, d'après le Constitutionnel, les trois mes lettres ajoutent que beaucoup de personnes émigrent et que le peuple commence à murmuson clocher est en ruine. Tous les puits sont à rer contre le Sultan. Les ministres ne se monsec. Du fond des crevasses qui couvrent le sol, trent pas ; ils attendent Fuad-Pacha dont l'arrijaillissent par intervalles, des étincelles de bitu- vée a été retardée parce qu'il a dû se rendre à me et une vapeur sulfureuse. Les maisons sont Jérusalem. Toutes choses sont suspendues, jus-

On craint que l'exaspération qui règne contre tres le long de toute la ligne, et l'eau qui baigne les agioteurs ne rejaillisse sur les Chrétiens, et ces côtes est tellement agitée qu'elle semble en des troubles pourraient éclater si Fuad-Pacha

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques. (Agence Havas).

Breslau, 19 décembre.

On écrit des frontières de Pologne : ofgeno et

L'autorité, depuis l'arrestation de l'administrateur du diocèse de Varsovie, rend les curés et supérieurs des couvents responsables de la fermeture prolongée des églises. Le gardien des Bernardins a été emprisonné pour avoir refusé d'ouvrir son église.

L'église des Basiliens du rite grec-uni a été ouverte

- Dieu m'en garde! s'écria-t-il avec une sorte auprès de vous, je vous verrai toujours telle que vous venez de m'apparaître, les mains pleines de fleurs que vous éclipsez, et belle et radieuse comme le printemps ou comme le bonheur. »

Gabrielle ne vit là qu'une flatterie banale et surannée, dont elle rit de bon cœur en disant adieu au comte. Il la salua en soupirant, et ils se séparaient, lorsque Robert se rappela tout à coup le véritable objet de sa mission. Le trouble où l'avait plongé ce court dialogue avec Gabrielle avait failli le lui faire

« A propos, reprit-il, affectant l'indifférence, ce n'est pas tout ; je n'ai fait qu'une partie de mon message. Ma sœur a ajouté que, si c'était possible, elle

voudrait bien causer avec vous ce soir. - Cela presse donc, puisqu'elle compte me voir

demain? Savez-vous de quoi il s'agit? - Je l'ignore.

- N'importe; dites-lui qu'elle sera la bienvenue u château.

- Mais, repondit-il avec embarras, c'est ici, dans le parc, qu'elle désire vous entretenir. Y serez-vous vers six heures?

— Je tâcherai; seulement je ne comprends pas à quoi bon ce rendez-vous. Emilie sait qu'elle sera reque chez Mme de Ternoure aussi souvent qu'elle

> Vicomtesse de Lerchy. (La suite au prochain numéro.)

de force, les cierges allumés par les soldats. On ordonné aux prêtres d'officier.

Le 44, une perquisition a été faite dans les bureaux de la Banque et de la commission des finances; deux employés ont été arrêtés; deux autres sont en fuite. Les persécutions se multiplient en Volhynie; les prisons de Kiew et de Zitonir sont pleines. Quarante étudiants de l'université de Kiew ont été envoyés en

Turin, 18 décembre.

On écrit de Gênes que la majorité de l'assemblée des comités du Provedimento, composée par Bertain, Saffi, Nicotera, et autres membres de l'extrême gauche ayant délibéré que l'élection des membres du comité central appartient à l'assemblée, bien que ce comité ait été composé par Garibaldi, a décidé ensuite que l'autorité de l'assemblée est supérieure à celle du général.

Le Corrière Mercantile constate que ce vote établit une seission complète entre Garibaldi et les chefs de la majorité de l'assemblée des comités.

Turin, 18 décembre.

Des nouvelles de Naples annoncent que le Vésuve a éprouvé une nouvelle éruption de cendres : le rapport de M. Palmieri constate le soulèvement du sol à Torre del Greco de un mètre environ, si on le mesure sur le niveau de la mer. Quoique l'on s'attende à l'abaissement du sol, on croit que les propriétaires, bien que rassurés sur la fin de l'éruption, ne doivent pas s'empresser de reconstruire les édifices écroulés.

Le comte Arese est arrivé à Naples : on croit que son voyage est relatif aux mesures à prendre avec les Français pour la répression des insurgés.

L'emprunt italien est à 66.

Turin, 48 décembre.

SÉANCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. - Le président donne lecture d'une lettre du député Boschi secrétaire général des travaux publics, qui demande l'autorisation nécessaire pour obtenir une enquête judiciaire touchant les accusations répandues contre

M. Crispi ne croit pas que là chambre doive donner cette autorisation. Il faudrait pour cela qu'une requête fut adressée au procureur du roi.

Après une longue discussion, la chambre adopte l'ordre du jour de M. Crispi, qui refuse l'autorisation. Londres, 48 décembre.

Le faux bruit de la mort de lord Palmerston a produit une grande consternation. Lord Palmerston, qui avait souffert de la goutte, se trouve mieux mainte-

Saint-Pétersbourg, mercredi.

Les dernières lacunes du chemin de fer entre la frontière prussienne et Saint-Pétersbourg viennent d'être terminées, et les locomotives circulent dès à présent sur toute la ligne.

La Russie va se trouver amsi incessamment reliée au réseau des chemins de fer européens par l'ouverture de cette grande et importante voie de communi-

Madrid, 18 décembre.

Le ministre américain a pris congé de Leurs Majestés, se rendant en Amérique, avec autorisation de son

M. le marquis de Viga Armijo a été nommé ministre de fomento.

du rapport de M. Troplong, sur le projet de sénatus-consulte. Ce document a été constamment écouté avec une attention religieuse, et a provoqué plusieurs fois des marques d'approba-

· Votre commission, dit ce rapport, en terminant, conclut, à l'adoption du projet de sénatus-consulte proposé, sauf les modifications de texte que vous trouverez dans le projet

Suivant la décision de l'assemblée la discussion devait commencer hier, vendredi.

A. LAYTOU.

RÉSUME DU RAPPORT DE M. TROPLONG.

M. Troplong discute longuement la suppression des crédits extraordinaires, le vote du budget par sections, et les limites à apporter à la faculté des

Le rapporteur repousse toute idée de rétablissement de la responsabilité ministérielle, ce pivot du régime parlementaire, que la Constitution, dit-il, repousse

Les véritables et infaillibles préparatifs de guerre en France sont un bon recrutement, la discipline du soldat, l'ordre dans l'administration, le génie martial de la nation. La France, bien que non préparée, est toujours prête, même contre ceux qui ont des mesures et caporaux étrangers qu'il y aurait lieu de prises d'avance et de longue main.

La commission ne repousse cependant pas l'hypothèse des mesures à prendre sans bruit en face de grands périls extérieurs; les virements sont institués mande, être congédiés par anticipation. pour cela; mais ces précautions ne peuvent rester dongtemps cachées.

Parlant des avantages de la faculté de virement.

M. Troplong rappelle que, lors de la guerre d'Italie, toute la France crut que, pour n'être pas devancés, nous avions dû faire d'immenses et rapides efforts ; la vérité est que notre armée commença à vaincre commençant à peine à être pourvue, et cela sans éléments ni crédits extraordinaires.

La politique ténébreuse, continue le rapport, est bien difficile à pratiquer aujourd'hui; l'Empereur montre, par les mesures en discussion, la loyauté de

Abordant la question financière et les découverts qui existent, M. Troplong rappelle les grandes choses qui ont été faites depuis 1850, et qui ont servi à élever au plus haut degré le nom français, à renouer les chaînes de nos victoires, à porter au bout du monde notre civilisation et notre influence, à affranchir l'Italie du joug de l'étranger.

M. Troplong soutient que la dette flottante est relativement moins considérable aujourd'hui qu'avant

PROJET DE SÉNATUS-CONSULTE

PORTANT MODIFICATION DES ARTICLES 4 ET 12 DU SÉNATUS-CONSULTE DU 25 DÉCEMBRE 1852.

clature annexée au présent clature annexée au présent

Rédaction adoptée par la com-

Art. 1er.

Le budget des dépenses

est présenté au corps législa-

tions, chapitres et articles.

Le budget de chaque mi-

nistère est voté par sections,

conformément à la nomen-

Art. 2.

Des décrets spéciaux, ren-

dus dans la même forme

peuvent autoriser des virements d'un chapitre à un au-

tre dans le budget de chaque

Art. 3.

Art. 4.

sénatus-consulte.

ministère.

Rédaction adoptée par le conseil

Art. 1er.

Le budget des dépenses est présenté au corps législatif avec ses divisions en sec- tif avec ses divisions en secions, chapitres et articles. Le budget de chaque ministère est voté par sections, conformément à la nomen-

sénatus-consulte. La répartition par chapitre des crédits accordés par chaque ministère est réglée par que section est réglée par dé-décret de l'Empereur rendu cret de l'Empereur rendu en en conseil d'État. conseil d'Etat.

Des décrets spéciaux, rendus dans la même forme, peuvent autoriser des virements d'un chapitre à un autre dans le budget de chaque ministère.

Art. 2 Il ne pourra être accordé

Il ne pourra être accordé de crédits supplémentaires de crédits supplémentaires extraordinaires qu'en ou de crédits extraordinaires vertu d'une loi. qu'en vertu d'une loi. il n'est point dérogé aux

dispositions des lois existan-Il n'est point dérogé aux tes en ce qui concerne les dispositions des lois existandépenses d'exercices clos tes en ce qui concerne les restant à payer les dépenses dépenses d'exercices clos resdes départements, des comtant à payer, la dépense des départements, des communes munes et des services locaux. et les fonds de concours pour dépenses d'intérêt public. et des services locaux, et le

fonds de concours pour dé-penses d'intérêt public. Les articles 4 et 12 du Les articles 4 et 12 du sénatus-consulte du 25 désénatus-consulte du 25 décembre 1852 sont modifiés cembre 1852 sont modifiés en ce qu'ils ont de contraire en ce qu'ils ont de contraire au présent sénatus-consulte. au présent sénatus-consulte.

On lit dans le Moniteur :

« La chambre syndicale des agents de change près la Bourse de Paris, a offert à l'Impératrice la somme de 24,000 fr. pour la maison Eugène-Napoléon, fondée, au faubourg St-Antoine, par Sa Majesté.

» Vivement touchée de cette démarche, l'Imgnie qui a témoigné un si généreux intérêt à nable. ses jeunes protégés. »

Par décret du 14 décembre, le 103e régiment d'infanterie de ligne et le 1er régiment étranger sont licenciés.

Les officiers du 103e de ligne et les sousofficiers français du 1er régiment étranger seront placés dans la position déterminée par la loi du 19 mai 1833, et remis en position d'emploi de leur grade dans le plus bref délai possible; les officiers au 1er étranger servant au titre étranger pourront être mis à la suite matières indiquées ci-dessus. du 2e régiment étranger.

103e de ligne, à l'exception des engagés volontaires et des rengagés dans les conditions de la leurs foyers, s'ils sont dans leur avant-dernière année de service; les autres seront admis avec leurs grades dans d'autres corps.

Seront également versés dans les autres régiments d'infanterie les militaires français servant au 1er étranger comme engagés volontaires ou comme rengagés; quant aux sous-officiers maintenir au service, ils ne pourront trouver de destination qu'au 2e régiment étranger.

Les soldats étrangers pourront, sur leur de-

Le 2e régiment étranger prendra la dénomination de régiment étranger.

DES IRRIGATIONS

Lorsque nous avons traité la question du drainage, nous avons promis d'aborder successivement la question des irrigations, celle du reboisement des montagnes, enfin, celle du desséchement des marais.

Fidèle à notre engagement, nous nous proposons d'examiner aujourd'hui et dans une série de plusieurs articles la question des irrigations.

Les irrigations sont une question vitale pour l'agriculture; c'est la question des bestiaux... la question des engrais... la question des che-

M. le comte d'Esterno (Congrès agricole).

Au nombre des moyens propres à faire progresser l'agriculture, un des plus féconds en bons résultats, un des plus puissamment efficaces est, sans contredit, celui des irrigations.

Nous croyons donc qu'il est de notre devoir de chercher à propager un système qui semble avoir échappé à l'attention de nos habiles agriculteurs, d'en recommander l'application dans différents cas et de signaler les excellents résultats qu'on peut en obtenir.

Tel est le but des réflexions suivantes, que nous soumettons aux agriculteurs intelligents.

Deux natures d'intérêt se rattachent à l'importante question des irrigations : l'intérêt public et l'intérêt privé; l'intérêt public, sous le rapport de l'amélioration du capital territorial; l'intérêt privé, au point de vue de l'accroissement du revenu des propriétaires ou de leurs fermiers.

L'assemblée départementale du Lot se préoccupa vivement de cette question dans la session de 1858; elle émit le vœu que l'administration des ponts-et-chaussées, déjà chargée de la surveillance des cours d'eau, fût invitée à faire des études sur ces cours au point de vue de leur amélioration et de leur utilité pour l'irrigation des propriétés.

Le 28 septembre de la mênie année, et à la suite de l'initiative prise par notre Conseil général; Son Excellence le Ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics rendait une décision dans ce sens.

Et, par suite de ces circonstances, de nombreuses études ont été faites depuis cette époque mais peu de projets ont été mis encore en

Il en est un pourtant d'une très-grande importance, qui recoit en ce moment son exécution dans notre département, et dont les dépenses ne s'élèveront pas à moins de 150,000 fr.; c'est l'assainissement de la vallée de la Bave, située dans l'arrondissement de Figeac. Nous reviendrons plus tard sur ce grand travail.

Théorie générale des irrigations.

Au moyen d'ouvrages préparatoires, on dirige l'eau dans les champs à irriguer de manière à la rendre continuellement courante, mais pas avec Mardi dernier, le Sénat a entendu la lecture pératrice a donné l'ordre au secrétaire de ses assez de rapidité toutefois pour lui permettre de commandements de se rendre auprès du prési- raviner le sol. — On doit éviter la stagnation de dent de la chambre syndicale, et de le prier l'eau, et, pour parvenir à ce résultat, on n'a qu'à de transmettre ses remerciments à la compa- donner à la surface du sol une pente conve-

> Les eaux tiennent en suspension ou en dissolution des particules de gypse, de sélénites, de minéraux, d'argile, d'humus, de marne, etc..., et enfin d'autres matières solubles et nutritives et, comme elles agissent principalement par le dépôt qu'elles laissent sur le sol, puis par l'abri qu'elles fournissent aux plantes contre les injures atmosphériques, on doit comprendre dès lors combien leur action est grande et leur principe fertilisant ou nuisible, sur les végétaux, suivant qu'elles sont chargées d'une ou de plusieurs des

Autant les eaux qui sont mélangées de gypse, Les sous-officiers, caporaux et soldats du de sélénites et de minéraux sont nuisibles à la végétation, autant celles qui ont longtemps circulé à l'air libre et qui charrient des molécules loi du 26 avril 1855, seront renvoyés dans d'argile et d'humus lui sont favorables. - Le gypse, les sélénites et les minéraux bouchent les pores de la plante, obstruent ses racines, et, partant, la font périr; les autres matières, au contraire, portent dans ces mêmes racines les sucs qui forment la partie essentielle de sa nourriture.

De là la conséquence naturelle que toutes les eaux ne sont pas propres à l'irrigation.

Ajoutons de suite que, la couche supérieure du sol de notre département étant composée généralement de terrain jurassique, mélangé fortement à l'argile et à la marne, et les eaux qui le parcourent ne traversant aucun gisement Tarifs généraux pour les transports à grande vitesse; nuisible, les irrigations devront produire naturellement d'excellents résultats sur tous les points | Tarifs spéciaux des transports à grande et petite vitesse.

où elles seront pratiquées.

L'irrigation favorise toute espèce de culture. Elle a été et est encore, dans divers pays, appliquée fort utilement à la culture des céréales ; elle est employée avec succès pour favoriser la croissance des arbres; mais c'est surtout à la culture des prairies qu'elle est particulièrement applicable; aussi est-elle avidement recherchée par les propriétaires, et l'on peut dire sans tomber dans l'exagération, que ce qui constitue en principe la valeur intrinsèque d'une prairie. c'est la facilité plus ou moins grande qu'a le propriétaire de l'arroser.

Les travaux d'irrigation s'effectuent, avec profit, dans toutes les espèces de sol, mais c'est principalement aux terrains sablonneux et graveleux qu'il faut les appliquer, surtout quand les eaux dont on dispose sont chargées de limon dont le sédimen corrige les excès de porosité. Les eaux qui, traversant un canton bas, fertile et populeux, se sont chargées de matières animales et végétales, peuvent convertir un terrain médiocre en riche prairie.

Les canaux d'irrigation auxquels on doit recourir dans le plus grand nombre de cas, sont les suivants : le canal principal d'arrosement, qui donne l'eau à la contrée à irriguer et qui la maintient à une élévation convenable ; les canaux secondaires d'arrosement, qui, s'alimentant dans le canal principal, la conduisent dans les lieux à arroser; les raies d'arrosement, qui laissent échapper l'eau sur quelques parties du sol qu'on arrose, lors même que ces raies sont une continuation du canal secondaire; les ouvertures. saignées faites aux raies d'arrosement pour la distribution de l'eau, et enfin les rigoles, qui l'étendent sur la superficie des prairies.

On irrigue les prairies de deux manières, savoir: par inondation ou submersion, et par infiltration ou imbibition, et cela individuellement ou collectivement.

L'arrosement par inondation ou submersion exige que, par nature ou par art, le sol qui doit le recevoir soit entouré, au moins d'un côté, d'une petite digue qui retienne l'eau sur la surface

L'arrosement par infiltration ou imbibition consiste à faire refluer l'eau dans les tranchées sans la répandre à la surface des terrains, afin qu'elle s'infiltre dans le sous-sol.

Une simple inspection de notre carte départementale nous apprend : qu'à part deux rivières, le Lot et la Dordogne, on ne compte tout au plus que vingt ruisseaux d'une certaine importance pouvant donner de l'eau en toute saison; dans les contrées où coule l'eau de ces ruisseaux, l'irrigation est facile; mais elle devient impossible là où les petits cours d'eau sont secs en été. c'est-à-dire à l'époque où les eaux sont le plus nécessaires au développement des graminées.

Dans quelques contrées de l'Espagne et de l'Italie, où l'eau manque en été, on s'est imaginé de former de très-grands réservoirs où l'on emmagasine les eaux pluviales à toute saison, pour les distribuer dans les temps opportuns : chaque propriétaire reçoit sa part proportionnelle du liquide au moment de l'arrosage, au moyen de divers ouvrages d'art, tels que tuyaux de conduite, vannes, robinets, prise d'eau, etc.

Quelque simple et naturelle que paraisse cette idée, on voit qu'en France elle n'est pas aussi répandue que l'exige le bien public et privé.

> A. LAYTOU. (La suite au prochain numéro.)

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 18 décembre courant, M. Bergerol (Jean-Baptiste), actuellement agent secondaire de 2º classe attaché au service de la navigation du Lot dans le département de Lot-et-Garonne, est nommé agent secondaire de la même classe dans le service ordinaire du département du Lot, en remplacement de M. Bergérol (Ernest), nommé au grade de conducteur secondaire dans le département du Puy-de-Dôme.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Les divers tarifs ci-après, publiés par la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, ont été déposés au secrétariat de la préfecture, à Cahors, où les intéressés pourront en prendre connaissance,

Réseau principal.

Id.

Section de Montauban à St-Christophe et Decazeville.

Tarifs généraux pour les transports à grande vitesse ; à petite vitesse. Id. Id.

Section de Bourges à Moulins-sur-Allier avec embranchement sur Bézenet.

Tarifs généraux pour les transports à grande vi-

Tarifs généraux pour les transports à petite vitesse. Le tableau de la marche des trains, pour le service d'hiver, que la Compagnie a mis en vigueur depuis le 5 décembre courant, sera mis également à la disposi-

MM. les Maires sont invités à donner de la publicité au présent avis.

Cahors, le 18 décembre 1861.

Le Préfet du Lot, MONTOIS.

Direction générale des postes. AVIS.

Ier TARIF.

TAXE DES LETTRES DE DIRECTION DE POSTE à direction de poste, y compris les directions situées en Corse et en Algérie.

Water and the little and	Lettres		
Indication du poids.	affranchies	non affranchies	
MARKET WHEN THE LOUIS IS	fr c	fr e	
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclusivement	0 20	0 30	
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclusivement	0 40	0 60	
Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 100 gr. inclusivement	0 80	1 20	
Au-dessus de 100 gr. jusqu'à 200 gr. inclusivement	1 60	2 40	
Au-dessus de 200 gr. jusqu'à 300 gr. inclusivement	2 40	3 60	

Et ainsi de suite, en ajoutant, par 100 grammes ou fractions de 100 grammes excédant, 80 centimes en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

Timbres-Postes. - De leur valeur. -De leur emploi.

Les timbres-postes sont de 8 valeurs différentes : 1 c. 2 c., 4 c., 5 c., 10 c., 20 c., 40 c., et 80 centimes.

Ces différents timbres-postes sont différenciés entre eux par leur couleur et par leur forme. Ils sont vendus dans les bureaux de poste, dans les débits de tabac et par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbrespostes sur les objets à affranchir.

Toute lettre, pour l'intérieur, revêtue d'un timbre-poste insuffisant, est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre, pesant plus de 10 grammes, est affranchie avec un timbre-poste, valeur 20 centimes, elle est considérée comme non affranchie; elle doit 60 centimes : en déduisant 20 centimes que représente le timbre-poste, il reste à payer 40 centimes.

Le poids des timbres-postes est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

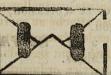
Chiffres-taxes.

Les chiffres-taxes sont de petites étiquettes imprimées, représentant chacune une valeur de 10 centimes à percevoir. Toute lettre non affranchie, née et distribuable dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'un nombre de chiffres-taxes équivalent à la taxe exigible. Les chiffres-taxes sont toujours apposés d'avance par les agents des postes. La personne à laquelle serait présentée une lettre de la catégorie sus-désignée, non revêtue du signe de taxe prescrit, doit refuser d'en acquitter le port et signaler le fait à l'administration.

Lettres chargées.

Il est permis d'insérer dans les lettres chargées des titres et valeurs-papiers de toute nature. Les lettres à faire charger doivent toujours être présentées au bureau de poste et affranchies. L'administration en donne reçu aux déposants et ne les livre que sur reçu aux destinataires. Elles sont placées sous enveloppe et cachetées au moins de deux cachets en cire fine de même couleur et portant une empreinte spéciale à l'expéditeur. Ces cachets sont placés de manière à retenir tous les plis de l'enveloppe. En cas de perte d'une lettre chargée, l'administration est passible d'une indemnité de 50 francs.

Modèles de lettres chargées.





Lettres contenant des valeurs déclarées.

L'expéditeur qui veut s'assurer en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur insérées dans une lettre, doit la faire charger, et, en outre, faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 2,000 francs; elle est portée en toutes lettres à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et énonce en francs et centimes le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même sans rature ni sur-

Chargements de valeurs cotées.

Les valeurs cotées sont renfermées, en présence des directeurs, dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 cenvent pas dépasser le poids de 300 grammes. En cas de époque, le tableau de ce qui se passe chaque de la garde nationale et de l'armée.

Le propridaire-gérant, A. Layrou.

THÉLÉGRAPHIE.

La nouvelle loi sur la correspondance télégraphique privée à l'intérieur de l'Empire va être applicable à dater du 1er janvier prochain.

adresses et signatures comprises, sont soumises aux taxes suivantes perçues au départ :

Les dépêches échangées entre deux bureaux d'un même département, un franc.

Les dépêches échangées entre deux bureaux quelconques du territoire de l'Empire, hors le cas précédent, deux

Les dépêches échangées entre un bureau quelconque de France et d'Algérie, huit francs.

Jusqu'à nouvel avis, la taxe pour les dépêches à destination de la Corse est de 3 francs 50 centimes, 2 francs pour la France et 1 franc 50 centimes pour la compagnie du télégraphe sous-marin de la Méditerranée.

moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.

La date, l'heure et le lieu d'origine de la dépêche sont ransmis d'office. Sauf ces indications qui seront cependant taxées si l'expéditeur les met sur l'original, tous les mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche seront comptés et taxés.

de la rue, le numéro de l'habitation, seront comptés pour autant de mots qu'il en faudra pour les exprimer.

Les expéditeurs devront toujours, dans leur intérêt, lonner une adresse suffisante, pour assurer la prompte remise à domicile de leurs dépêches. Pour les dépêches à destination des grandes villes, on exigera l'indication de la rue et du numéro d'habitation.

La cour de cassation vient de rendre un arrêt par lequel le destinataire d'un colis transportéa le droit, avant de le recevoir et de payer le prix du transport, de vérifier non-seulement l'état extérieur, mais encore l'état intérieur du aussi ingrate qu'orgueilleuse, qui croit pouvoir, quiert par l'invective politique. colis, sans que le voiturier puisse exiger, pour cette vérification amiable, l'accomplissement peuvent empêcher cette union. des formalités prescrites par l'art. 106 du code

Afin de conjurer autant que possible les accidents de chemin de fer, la compagnie du Nord vient de créer des sous-inspecteurs chargés de surveiller le mouvement et l'état général de la ligne. Ces nouveaux employés, choisis parmi les plus intelligents et les plus expérimentés du personnel, doivent circuler sans cesse et adresser chaque jour un rapport sur le service de leur circonscription respective.

Les plus grandes marées de l'année 1862 auront lieu les 17 mars. 15 avril, 14 mai, 10 août, 9 et 24 septembre, 8 et 24 octobre, 7 et 22 novembre, 7 et 22 décembre; les marées des mois de mars et avril pourraient seules occasionner des désastres si elles étaient favorisées par les vents.

THEATRE DE CAHORS.

Dimanche, 22 décembre 1861. Pour les représentations de MIle Irma AUBRY. artiste du théâtre du Palais-Royal.

La Dame aux Camélias, pièce en 5 actes. par M. Alexandre Dumas.

M^{II}e Irma Aubry remplira le rôle de Marguerite Le spectacle commencera à 7 heures 1/2 pré-

J'ai perdu mon Euridyce, vaudeville en un

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 45 décembre 1861.

7 Versements dont » nouveaux.... 794 f » 8 Rembour^{ts} dont 2 pour solde... 7,307 06

TAXE DE LA VIANDE. — 5 août 1861. Bœuf: 4re catégorie, 4f 05c; 2e catégorie, 95c. Taureau ou Vache: 4re catég., 85°; 2° catég., 75° Veau: 4re catégorie, 4f 20°; 2° catégorie, 4f 10°. Mouton: 4re catégorie, 4f 15°; 2° catégorie 4f 05.

TAXE DU PAIN .- 10 décembre 1861. 1re qualité 43 c., 2e qualité 40 c., 3e qualité 36 c. Pour la Chronique locale : A. LAYTOU.

Revue du Théâtre.

Les bonnes soirées se succèdent au théâtre de Cahors. Après le succès de M^{11e} Aubry dans toutes les pièces qu'elle a jouées, nous avons été témoins, cette semaine, de celui bien plus grand encore que cette excellente artiste a obtenu dans le Gamin de Paris et la petite Fa-

perte, l'administration tient compte du montant de l'esti- jour sous nos yeux, et par cela seul, elles plaisent plus aux spectateurs, que ces réminicences des siècles passés, heureuses sans doute, mais souvent peu comprises.

L'auteur du Gamin de Paris, en effet, a sont deux orphelins confiés dès leur plus tendre jeunesse aux soins d'une bonne grand'mère. Joseph est un apprenti typographe, à peine âgé à Paris, intelligent, plein de résolution, doué dence de l'Empereur. d'un noble cœur, comme la plupart des enfants à cet âge.

Elisa a dix-huit ans, elle est belle, très respectueuse envers sa grand'maman, bonne pour son Au-dessus de vingt mots, ces taxes sont augmentées de ses galantes manières, gagner le cœur de cette innocente jeune fille et la séduire. Joseph apprend, un beau matin, que l'amant de sa sœur, qu'il n'estime guère parce qu'il lui refuse toujours des billets de théâtre, n'est par un peintre, mais le fils d'un général; furieux contre ce perfide Amédée, il jure de ne plus faire des niches Les noms de famille formés de plusieurs mots, le nom au père Biseau, et de venger l'outrage fait à sa famille. Il jette au loin sa blouse de typo, endossse sa redingotte des dimanches, et le voilà chez le vieux général, brisant des carreaux renversant meubles et domestiques jusqu'à ce sauraient aller jusqu'à l'impunité d'allusions injuqu'il lui soit permis de parler au père d'Amédée. vieillard, un peu bourru, comme tous les anciens ment. soldats, mais très honnête homme au fond, se met dans une grande colère, traite Amédée de des organes chez des hommes qui devraient, par reslâche, et lui ordonne d'épouser Elisa. Toutes les instances d'une belle sœur, roturière ennoblie, avec de l'or, laver la faute de son neveu, ne

> charmante comédie jouée avec tant de verve honnête homme a le malheur de nourrir dans son par nos artistes, que l'on a chaleureusement cœur et de manifester publiquement de pareilles haiapplaudis. M. Raymond, seul. a eté faible dans nes, il doit, s'il est attaché au service de l'Etat, romle rôle d'Amédée; surtout dans la scène où il rencontre Elisa chez son père. Ce jeune artiste ne flagrante, et renoncer à des fonctions et à un salaire manque pas de mémoire, mais il ne possède pas encore le jeu, qualité indispensable à tout bon

Voulez-vous du comique? On en a mis partout dans les Méli-mélos de la rue Meslay: il y en a tellement, qu'il tourne à la charge. Rien n'est épargné dans ce vaudeville, bâti sur les crins d'une brosse, on y retrouve j'usqu'au fusil, le sabre, la fiole de vinaigre et la fourchette... Ce ne peut être qu'une très piquante comédie...Il n'y manque plus que le sel.

Mais arrivons à Fanchon la Fadette. Elle a seize ans, Fanchon; mais, au premier abord, elle paraît plus vieille, sous ses habits de grand'mère. Joignez à cela des manières de jeune homme et vous aurez le portrait de la petite Fadette. Mais, que de trésors se cachent sous cette grossière enveloppe! Quel bon cœur! Que de talents! — Fanchon monte à cheval mieux enterré ses moutons; Fanchon fait retrouver au la suite du 2º régiment étranger. beau Landry son bêlier mérinos, guérit ses mou- Art. 3. Les sous-officiers, caporaux et soldats du que le fils Barbeau se met à l'aimer de et des rengagés dans les conditions de la loi du 25 les beaux louis d'or de la petite Fadette; déclare sont dans leur avant-dernière année de service; les

Cette pastorale, tirée du roman de Georges Sand, a été fort bien rendue. Georges surtout sentiment le rôle de Landry; M. Raymond s'est un peu relevé de son échec de Dimanche, dans le rôlé de Beaucadet; Mme Kermann a été une bonne Madelon; Gustave un brave père Barbeau, bien à la hauteur de ses fonctions.

Mle Irma Aubry aété plus admirable que jamais, dans les rôles de Gamin de Paris et de Fanchon.

Le public Cadurcien apprécie mieux de jour en jour le talent de cette charmante comédienne, et la rappelle après chaque représentation. Cette ovation finale est méritée.

Louis LAYTOU.

plus hautenouveauté, confection d'un fini parfait, modicité deprix surprenanté. | tenériers, Annueires de Cahors.

Paris.

20 décembre.

L'Empereur recevra, au palais des Tuileries, le 1er janvier, à une heure, le corps diplomati-Le bon accueil fait à ces deux dernières que, les corps constitués et les autorités civiles;

L'empereur et l'Impératrice recevront, le 2 janvier, à neuf heures du soir, les dames du corps diplomatique et les dames qui ont déjà été présentées à Leurs Majestés Impériales. Les dames pourront être accompagnées de leurs maris; puisé son sujet au cœur même de la France, elles auront le manteau de cour. Les hommes Les dépêches télégraphiques privées de un à vingt mots, en plein dix-neuvième siècle. Joseph et Elisa seront en grand uniforme ou en habit de cour.

Le deuil de cour sera suspendu pour les réceptions des 1er et 2 janvier.

— Les ministres se sont réunis aujourd'hui de 15 ans, espiècle commè on l'est seulement en conseil, au palais des Tuileries, sous la prési-

— Le Moniteur annonce que la revue le Correspondant a reçu un avertissement pour avoir publié dans son dernier numéro une pièce de vers intitulée : Les Muses d'Etat, de M. de Lafrère, mais hélas! trop sensible en amour... Un prade, membre de l'Académie-Française, qui jeune restaurateur des décors de l'Ambigu a su, par vient d'être destitué de ses fonctions de professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

ACTES OFFICIELS.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Sire, M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française et professeur à la faculté des lettres de Lyon, vient de publier dans le Correspondant une pièce de vers que je mets sous les yeux de Votre Majesté. Le poète a peut-être des privilèges qu'on refuserait à tout autre écrivain; mais, si grands qu'ils soient, ils ne jurieuses envers le souverain issu du suffrage uni-En apprenant l'infâme conduite de son fils, le versel, et envers la nation qu'il gouverne glorieuse-

> Je regrette, sire, que la violence des partis trouve pect pour eux-mêmes, se défendre de tout excès; mais M. de Laprade semble aimer la célébrité qu'on ac-

Je doute donc que ce professeur puisse désormais enseigner à la jeunesse l'amour du pays qu'il outrage Tel est à peu près le sens général de cette et la fidélité au gouvernement qu'il insulte. Lorsqu'un pre les liens d'un serment dont la violation est qu'il reproche si amèrement à autrui.

M. de Laprade ayant trop oublié ce devoir, je n'hésite pas à lui en rappeler toute la moralité. C'est pourquoi, sire, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté le décret ci-joint, qui révoque M. de Laprade de ses fonctions de professeur à la faculté des lettres de Lyon.

Je suis, etc., etc.

Le ministre de l'instruction publique et ROULAND. des cultes, Suit un décret conforme, en date du 14 décembre.

Napoleon, etc.

Vu les décrets du 16 avril 1856 et du 25 juin 1860; Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers; Sur le rapport de notre ministre de la guerre, Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le 103e régiment d'infanterie de ligne et e 1 er régiment étranger sont licenciés.

Art. 2. Les officiers du 103e de ligne et les officiers qu'aucune amazone, elle grimpe sur les arbres, français du 1er régiment étranger seront placés dans la elle n'a peur ni des revenants ni des feux folets. | position déterminée par la loi du 19 mai 1834, et Fanchon sait tout ce qui se passe au village, elle remis en possession d'emploi de leur grade dans le connaît l'endroit où la riche Madelon a acheté plus bref délai possible; les officiers du 1er régiment ses cheveux, celui où le joyeux Beaucadet a étranger servant au titre étranger pourront être mis à

tons de la clavelée, et lui rend tant de services, 103° de ligne, à l'exception des engagés volontaires toute son âme. L'adjoint au maire, ébloui par avril 1855, seront renvoyés dans leurs foyers, s'ils solennellement Fanchon et son fils, unis devant autres seront admis avec leurs grades dans d'autres

Seront également versés dans d'autres régiments d'infanterie les militaires français servant au 1er réa interprêté avec beaucoup d'expression et de giment étranger comme engagés volontaires ou comme rengagés; quant aux sous-officiers et caporaux étrangers qu'il y aurait lieu de maintenir au service, ils ne pourront trouver de destination qu'au 2º régiment étranger.

Les soldats étrangers pourront, sur leur demande, être congédiés par anticipation.

Art. 4. Le 2º régiment étranger prendra la dénomination de régiment étranger.

Art. 5. Notre ministre de la guerre est chargé de 'exécution du présent décret. Fait au palais des Tuileries, le 44 décembre 1861.

NAPOLÉON. Par l'Empereur :

e maréchal de France, ministre de la guerre, Cte RANDON.

L'abbé Amélineau, desservant des communes de Bougnaud et de Saint-Seurin-de-Palennes (Charente-Inférieure), condamné le 19 octobre dernier, par la timètres d'épaisseur. Les objets réunis à la boîte ne doi- pièces, tient surtout à ce qu'elles sont de notre et le 2 janvier, à la même heure, les officiers cour impériale de Poitiers, à trois mois d'emprisonnement et 450 fr. d'amende, pour les trois délits de :

Pormes élégantos et grácioures, en

4º censure, en chaire, des actes de l'autorité publique; 2º excitation à la haine et au mépris du gouvernement de l'Empereur; 3° outrages envers un maire dans l'execice de ses fonctions, a fait appel à la clé-mence de Sa Majesté par une supplique qui contient l'expression du plus profond repentir, et que Mgr l'évêque de la Rochelle a bien voulu appuyer de ses instances personnelles.

L'empereur, désireux de donner à ce prélat un témoignage de sa haute bienveillance, a daigné, par décision du 18 de ce mois, faire remise à l'abbé Amélineau de la peine d'emprisonnement prononcée

Pour extrait :

A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

Rome, 18 décembre. M. l'ambassadeur de France a fait une visite au roi de Naples : l'audience a duré deux heures. On prétend con-naître le but principal de cette visite : on dit que l'ambasdeur aurait déclaré au roi de Naples que la réaction dans le royaume continuant au nom de François II, il faudrait la faire cesser par quelques déclarations, ou bien se rendre au milieu d'elle pour la diriger en personne, si le roi croit pouvoir, par ce moyen recouvrer sa couronne. Je n'ajoute

aucune importance à ce bruit; je vous annonce seulement qu'on l'a fait courir à Rome.

Le parti italien voudrait le départ de François II de Rome, croyant qu'une fois parti, la réaction cesserait immédiatement dans les provinces du royaume; mais le roi a protesté que, profitant de l'hospitalité que lui accorde le Saint-Père, il ne partirait de Rome que par la force. La réaction, dans le royaume de Naples, ne tardera

pas, du reste, à cesser, même malgre la présence de François II à Rome.

Chiavone est, depuis quelques jours, ici, blessé : on donne cette nouvelle comme positive, et on désigne même la rue où il est logé.

Il est certain que le nouveau nonce à Paris ne partira de Rome que dans les premiers jours de janvier. Lui-même l'a dit à ses amis, ainsi qu'à l'ambassadeur de France, le jour où M. de Lavalette s'est rendu auprès de lui pour lui

Le ministre des finances a publié une notification pour annoncer que, le 1er janvier, on commencera à payer les intérêts du second semestre de 1861 des consolides ro-

Un conflit a eu lieu à Nerola entre les soldats italiens et les gendarmes pontificaux. Les premiers ont osé pénétrer sur le territoire pontifical, et les gendarmes ont tiré sur eux. Deux soldats ont été pris et conduits à Rome.

P. S. Je puis vous affirmer que le marquis de Lava-lette n'est nullement satisfait des dispositions où il a trouvé

Tout le monde parle, ici, d'une sorte d'ultimatum au roi de Naples pour l'engager à partir de Rome et de la prière faite au Pape de vouloir bien persuader au Roi de s'en aller. Le Pape aurait répondu qu'il se garderait bien de parler de départ à ce prince malheureux à qui il a accordé

volontiers l'hospitalité. En attendant, il est positif que les Français ont reçu l'ordre d'empêcher que des réactionnaires ne sortent des Etats pontificaux pour augmenter les bandes dans les Abbruzzes, et de repousser de même tous les réactionnaires du royaume qui voudraient se renforcer sur le territoire romain. La réaction n'a avancé en rien les affaires du roi, elle a plutôt porté la désolation dans le pays. Le général Borgès, qu'on a fusillé, s'était-rendu dans les Abbruzzes pour venir à Rome, rendre compte de la situation et déclarer, dit-on, qu'il renonçait à la lutte.

habitants se sont dispersés dans Naples ou dans les environs. Rien n'est si triste que cette ville, morte aujourd'hui, gardant encore tous les signes de sa vie d'hier. C'est la huitième fois que le volcan la frappe. La confiance renaîtra-t-elle encore? Ces maisons vides à présent vont-elles se remplir de nouveau? Cela est probable. Néanmoins, l'état actuel de Torre del Greco

C'est une ville de vingt-cinq mille âmes, assise sur la lave, au bord de la mer, entre Resina et Torre del immédiatement après, s'est rendu chez l'empereur. l'Annunciata, c'est-à-dire entre Herculanum et Pompeï. Elle doit occuper à peu près le milieu de la courbe harmonieuse qui se développe depuis la pointe de Sorrente jusqu'à celle du Pausilippe. Les étrangers remarquaient vite en la traversant un air d'aisance qui n'est point ordinaire dans les villes de cette portion de l'Italie. C'est que les habitants de Torre del Greco s'enrichissaient à la pêche du corail. Un très-grand nombre d'artistes y travaillaient le corail et la lave; il y avait des moulins, des fabriques de pâtes alimentaires, des usines de soie, une vie industrielle, en un mot, entée sur la vie agricole. Du nouveau cratère à la mer, la terre s'est entr'ou-

verte en ligne directe. Le mouvement a naturellement réagi sur les espaces adjacents; ce ne sont que des maisons croulantes, façades effondrées dans les rues; puis la cendre tombe toujours. Cette colonne de fumée qui s'élève de la montagne et s'épanouit dans l'atmosphère comme un pin gigantesque, retombe en poussière noire, dispersée par le vent. Elle vous poursuit jusqu'à Portici.

Sur le rivage, à droite du Campanile, une large ouverture du terrain laisse échapper des sources d'eau minérale. Elle a la saveur des eaux ferrées, sulfurées. Des gaz, d'odeurs très-diverses, émanent du sol jusques dans la mer, qui paraît bouillonner sur une surface de trois cents mètres carrés.

Cependant, nulle part l'eau n'est chaude. Le phénomène du bouillonnement est absolument semblable à celui que l'on remarque sur le lac d'Agnano, à deux

Dans la ville abandonnée, on voit les propriétaires errer autour de leurs demeures. Des femmes, des enfants, reviennent chaque jour chercher quelque objet oublié. C'est un spectacle navrant. Puis les fourgons de l'artillerie circulent pesamment chargés mains. Pour la dette publique étrangère, les fonds seront prêts, à Paris, le 31 décembre. consternés. Les bersagliers bivouaquent sur les places pour sauver ce qui reste des voleurs ou de l'incendie. Les églises et les couvents ont un aspect particulièrement lugubre.

Il y avait à Torre del Greco sept couvents de religieuses cloîtrées. Ces pauvres filles sont sorties pour a première fois, depuis bien des années, à l'occasion le monde par les chemins encombrés, la cendre pleuvant sur leurs voiles.

Toute une communauté de carmélites s'est mise sur un bateau qui l'a transportée à Sorrente, c'était lundi dernier. « Il fallait les voir, me disait une dame du pays, assises sur le pont, regardant le rivage avec stupeur, ne sachant si la mer était bien sure. »

Les curieux se rendent toujours en foule à Torre tive aux conscrits, a été ignoblement insultée et ensuite del Greco. Il ne faut pas un grand effort d'imagina-brûlée. » tion pour se figurer ce que dut être, en 79, la catas-trophe qui ruina Herculanum et Pompeï. Il n'y a que la différence du plus au moins. Au reste, quand on parcourt la côte Tuirène, quand on compte un à (Havas)
Naples, 44 décembre.
Torre del Greco est totalement abandonné. Les un tous ces cratères éteints, on ne peut ôter de sa pensée que Naples est construite sur la croûte d'un gouffre et qu'elle est menacée perpétuellement.

Vienne, 18 décembre. La Chambre haute a voté aujourd'hui sans débat la loi sur le secret de lettres et , après une courte discussion ; la loi sur la liberté individuelle, elle a adopté toutes les modifications introduites par la commission dans les pro-jets votés par la Chambre des députés , modifications qui altèrent beaucoup le caractère de ces lois.

- M. Hein, président de la Chambre des députés, a eu hier une longue conférence avec le ministre d'État qui,

(Gazette autrichienne,)

POLOGNE.

Wongroviec (duché de Posen.) Le curé catholique de Wongroviec vient d'être conlamné, par le tribural de première instance, à deux mois de prison, pour avoir, contrairement aux défenses de l'autorité, exposé des drapeaux et des insignes polonais. Le curé, nommé Bulowiecki, avait élevé, en effet, le 12 septembre, jour de la fête de Sobieski, au-devant du maître-autel, une sorte d'arc-de-triomphe, orné de drapeaux polonais, et sur lequel étail placé le portrait de So-bieski, le cavalier lithuanien et l'aigle polonaise. (Gazette de Bromberg.)

ANGLETERRE. Château de Windsor, 15 décembre.

La reine, quoique accablée de douleur, supporte sa cruelle perte avec calme, et sa santé n'en est point altérée. Avant sa mort, le prince Albert était calme et tranquille; à tel point qu'il fit ses adieux aux personnes qui l'entouraient, parlant à chacune la langue de son pays, en anglais, en français et en allemand.

Après la mort du prince, la reine, quand le premier transport de la douleur fut apaisé, appela près d'elle ses enfants, et avec un calme qui donne la mesure de son énergie naturelle, elle leur parla en des termes tendres et solennels que l'on peut regarder comme faisant connaître les intertiers de la comparant que les intentions d'une souveraine qui comprend que les in-térêts d'une grande nation dépendent de sa fermeté. Sa Majesté déclara à sa famille que, bien qu'elle se sentit écrasée par la perte de celui qui avait été le compagnon de sa vie, elle savait combien on attendait d'elle, et qu'en conséquence elle adjurait ses enfants de l'aider afin qu'elle pût remplir ses devoirs envers eux et envers le pays. La plus ardente prière des sujets sera qu'elle ait la force et la santé de réaliser ses nobles intentions, et qu'elle puisse vivre de longues années dans une calme sérenite et dans la paix de l'âme, la part qu'elle prendra au bonheur de ses enfants adoucissant la perte qu'elle vient de faire.

Le Daily-News du 16 a reçu de Malte, sous la date du 10 décembre, la communication suivante :

« Par le vaisseau de S. M. le Terrible, qui est arrivé de Palerme, nous apprenons que le gouverneur de cette capitale a découvert à Montréal une conspiration qui devait être exécutée dimanche 8 décembre, jour anniversaire des Vêpres siciliennes. Il s'agissait de faire un massacre général des Sardes dans l'île. Cette conspiration a été découverte par une lettre adressée à un des conspirateurs et qui de ce désastre immense. Elles fuyaient comme tout est tombée entre les mains d'un Sarde portant le même nom que lui. Les Sardes ont pris sur-le-champ des mesures pour se saisir de tous les conspirateurs sur lesquels ils pourraient mettre la main, et vingt-neuf moines bénédictins sont pris et attendent leur jugement. Les Sardes affectent de traiter cette affaire fort légèrement; mais ils sont, en réalité, très-alarmés. A Mazzara, les Siciliens ont abattu le drapeau italien; quelques-uns disent qu'ils l'ont brûlé. La proclamation de Victor-Emmmanuel, rela-

Pour extrait : LAYTOU.

Nouvelles Locales

Par décision, en date du 19 déc. courant, M. le Ministre de l'Instruction publique a approuvé la répartition d'une somme de 960 fr. faite Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

le 9 novembre dernier, en faveur des institutrices communales du département par le conseil départemental de l'Instruction publique.

Mme Coutrix, Isaure, institce com. à Cazals a obtenu 40 f.

Mile Tressens, Thérèse, id. à Cabrerets, 40 fr.
Mile Souilhol, Anne, id. à Crayssac, 20 fr.
Mile Tournié, Philomène, à Beauregard, 80 fr.
Mile Cure, Marie, id. à Lagardelle, 120 fr.
Mme veuve Delport, id. à Sarrazac, 70 fr.
Mme veuve Monteil, id. à Garennac, 40 fr.
Mile Luccon délavale de la Resulter 20 fr. Mile Hugon, Adélaïde, id. à Peyrilles, 30 fr. Mile Besse, Marie, id. à Lamothe-Cassel, 30 fr. Mlle Delcros, Marie, id. à Condat, 30 fr. Mlle Daval, Elisa, id. à Tauriac, 40 fr. Mlle Mazet, Rose, id. à Teyssieu, 40 fr. Mlle Teyssèdre, Marie, id. à Montredon, 40 fr. Mlle Puniet, Hortense, id. à Anglars, 40 fr. Mlle Maury, sœur Joséphine, id. à Cardaillac, 20 fr.
Mlle Féniès, sœur Marie, id. à Molières, 40 fr.
Mlle Morinot, Louise-Pauline, id. à Thémines, 20 fr.
Mlle Salesse, Elisabeth, id. à Saint-Cirgues, 70 fr. Mile Bouyssy, Justine, id. à Corn, 40 fr.
Mile Rodias, sœur Marie, id. à Reyrevignes, 40 fr.
Mile Fargès, Marie, id. à St-Médard-de-Presque, 70 fr.

BULLE'THE COMPRESSORAL.

Vins et spiritueux. - Les 3/6 du Nord ne donnent lieu qu'à des affaires insignifiantes. Le disponible vaut 70 fr.; les quatre premiers mois 74 fr. l'hectolitre à 90 degrés. Les alcools du Languedoc sont toujours cotés à 105 fr. l'hect. à 86 degrés, le tout à l'entrepôt.

Il ne se fait rien en eau-de-vie à Bercy ou à l'entrepôt du quai Saint-Bernard. Les prix pour le Montpellier varient de 90 à 95 fr.; les Saintonge de 135 à 140 fr., et les Cognac, suivant qualité, de 230 à 250 fr. l'hect. Le commerce de détail fait quelques petits achats en tafias des colonies de 75 à 85 fr. l'hectolitre, suivant qualité.

(Moniteur Agricole de Bordeaux.)

VILLE DE CAHORS.

1 20	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment	796	305	28f 96	78 k. 240
Maïs	268	144	15'57) as is 31

BOURSE DE PARIS. 21 décembre.

pour 100 1/2 pour 100..... 94 50 Obligatons du Trésor . . 446 25 Banque de France 2950 » 10 »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Mariages. déc. Delfour (Jean-Baptiste), propriétaire, et Lagrange (Marie), sans profession. Décès.

- Maury (Philomène), sans prof., 18 ans. Alazard (Pierre), célibat., sans prof., 34 ans Pontié (Nicolas), époux Guyot, propriétaire, 78 ans.

Delmas (Jeanne), épouse Viguié, sans profession, 55 ans.

pour étrennes.

tous les goûts.

riots d'occasion.

Les sieurs MANDELLI, frères,

ont l'honneur de prévenir leur nom-

breuse clientèle qu'ils viennent de

recevoir, cette année, de Paris, un

bel assortiment d'articles nouveautés

Ces articles sont des plus frais,

En conséquence, ils invitent le public à visiter leur magasin, con-

des plus élégants et des plus variés.

vaincus, d'avance, qu'ils sont à

même de satisfaire à l'exigence de

Vente à prix fixe et modéré.

AVIS.

voitures à quatre roues, en tout

genre, neuves et d'occasion, cha-

Tilburys à deux roues d'occasion,

Galerie Bonafous, à Cabors.

A VENDRE

Deux voitures et cinq bons chevaux, le tout en parfait état, et faisant le service de Cahors à Albas. On vendra aussi le sainfoin nécessaire jusqu'à la récolte.

S'adresser à M. Raymond (aîné), qui en est le propriétaire. - Rue du Lycée, maison Caviole.

GRAINES DE VERS A SOIE DE NAUKA GARANTIES

On prévient les personnes qui s'occupent de l'éducation des vers à soie, que les graines de nauka ont parfaitement réussi dans tout le midi de la France.

M. LATASTE, qui est dans ce pays depuis deux ans, a porté une grande quantité de ces graines qu'il pourra livrer à 12 fr. les 31 gr. 25 c. (l'once.)

Les personnes qui désireraient s'en procurer pourront s'adresser à M. Rémy, marchand tapissier, à Cahors, ou à M. LATASTE, place St-Etienne, 11, à Toulouse.

Gros, 1/2 gros, détail.

Rue de la Liberté, à CAHORS.

Gros, 1/2 gros, détail.

M. MAURY jeune a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il vient de recevoir (à titre de depôt) un grand assortiment de chaussures caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants.

Le grand rabais que vient de subir cet article lui permet de le livrer à des prix très-réduits

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN, M. MAURY vient de recevoir une grande quantité de jouets d'enfants, d'articles d'étrennes, de Paris, d'Angleterre et d'Allemagne; un choix varié de coiffures en chenille et autres de la plus haute nouveauté, ainsi qu'un bel assortiment d'objets de toilette et de parfumerie fine de la plus grande fraîcheur.

Il saisit cette occasion pour recommander au public l'article de bonnetterie qui est la branche spéciale de sa maison.

Tous les articles livrés son marqués en chiffres connus. — La vente des articles d'étrennes et jouets d'enfants commencera le 26 décembre.

M. MAURY jeune espère que, comme les années précédentes, il aura l'honneur de recevoir de nombreuses visites.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE J. U. CALBETTE, A CAHORS.

L'Art de découvrir les SOURCES, par M. l'abbé Paramelle, 2e édition, 1 vol. in-8e...... 5 fr.

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENS

CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où ila fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

carrossier à Cahors. EAU DE

S'adresser à M. SEVAL,

Coiffeur-chimiste, rue de la Pomme, 32, à Toulouse.

TEINTURE VEGETALE pour teindre la barbe et les cheveux

en toutes nuances, sans tacher la peau. - Emploi facile et sans danger pour la santé. - 8 francs la boîte.

MÉDAILLE D'HONNEUR

décernée par le jury de l'exposition de Toulouse, en 1858. Dépôt à Cahors, chez M. LUBIN, coiffeur.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE Formes élégantes et grâcieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante. LIBRAIRIEUNIVERSELLE J.-U. CALMETTE

rue de la Liberté

Dernière maladie et mort du R. P. Lacordaire, par le R. P. Mourey, prieur et directeur de Sorèze, 1 vol. in-80.... 1 fr.

Pour parvenir, par J. T. de St-Germain, légende, 1 vol. in-18..... 1 fr.

Tous les Almanachs illustrés pour 1862, Memento de poche et de cabinet, Ordos, Calendriers, Annuaires de Cahors.